



LETTRE D'INFORMATION

JUILLET 2026 • N°4

RETOUR EN IMAGES SUR LES EVENEMENTS DE JUIN ET JUILLET

Les Chapellines en fête

Samedi 06 juin 2026

Cette année, **la traditionnelle soirée festive à la Chèvrerie Les Chapellines** a eu lieu en juin. Une nouveauté, car habituellement c'est en automne, mais les belles journées à rallonge et le 'Pic de lactation' qui permet d'avoir suffisamment de fromages à faire découvrir à cette période, ont fait changer d'avis les Chevriers ! Ce fut l'occasion d'ouvrir les portes de la Ferme qui compte 110 chèvres et 50 brebis laitières. Un moment toujours convivial qui permet de rassembler amis, voisins mais aussi clients puisque les fromages sont vendus sur 4 marchés chaque semaine et toute l'année ! (Annemasse le mardi, Annecy Novel le jeudi, Bonneville le vendredi et Reignier le samedi). Cette année au Menu : terrine de cabris et salade, gratin de pommes de terre et boulettes de cabris à la provençale, plateau de fromages de la ferme, glace et crêpes au lait de brebis, café avec au total **220 repas servis** ! Le tout dans une ambiance festive d'accordéon et guitare !



La descente de caisses à savon à la Carrière

Dimanche 07 juin 2026

Les amoureux des caisses à savon étaient présents au rendez-vous organisé par **LES SGNULES**. Sur la ligne de départ, c'est une vingtaine d'engins qui ont dévalé la piste qui leur était dédiée sur les routes de la commune. Il faut saluer l'originalité et l'invention des participants pour façonner et décorer leurs véhicules. Une belle journée sous le soleil !



La fête de la musique

Samedi 12 juin 2026

La Fête de la Musique a rythmé l'église et la salle des fêtes. Chorales, groupes, rencontres et bonne humeur étaient au programme, **un beau moment musical** gratuit et convivial. Merci à tous ceux qui ont participé, joué ou simplement profité de cette belle ambiance musicale !



Baptême et Confirmation à l'église

Samedi 4 juillet 2026

L'église Notre-Dame de l'Assomption a ouvert ses portes dans le cadre du baptême et de la confirmation de **Jacques Aris Tronc**. La cérémonie a été célébrée par le Père arménien catholique **Sébouh Garabédian** de Marseille. Un grand merci au sacristain **Clovis Langlois** pour son accompagnement et à **Sandrine Langlois** pour la préparation de l'église.



La visite à La Chapelle Rambaud de Sylviane Noël, Sénatrice et Cyril Pellevat, Sénateur

Jeudi 09 juillet 2026

La Sénatrice **Sylviane Noël**, ainsi que son colistier le Sénateur **Cyril Pellevat**, sont venus présenter leur projet de candidature commune dans le cadre des prochaines élections sénatoriales qui se tiendront le 27 septembre prochain. Cela a été une nouvelle occasion de parler de la Chapelle Rambaud, de nos projets et de l'accompagnement des autorités.

Sylviane Noël est revenue sur la proposition de loi « Pour une montagne vivante et souveraine » du 15 juin dernier, remerciant la commune pour les observations que nous avons formulées en particulier pour la préservation des chemins et sentiers de montagne, de leur fragilité, des risques d'érosion, de leur entretien, ainsi que des difficultés liées à certains usages motorisés.

Un amendement à l'article 10 bis de la proposition de loi y a été associé :

https://www.senat.fr/amendements/2025-2026/833/Amdt_2.html.

Bien que non adopté dans le texte final, il aura eu l'intérêt de porter cette préoccupation dans le débat parlementaire.

Pour faire la promotion des produits de la commune, 2 petits sacs leur ont été offerts, constitués du miel de **Simon Lamouille**, de la glace et des fromages de la **Chèvrerie « Les Chapellines »**.



Inauguration de la Place des Chapellins

Mardi 14 juillet 2026

La place du Chef-Lieu devient officiellement la Place des Chapellins.

C'est en présence de **Cyril Pellevat** Sénateur, **Valérie Bouvier** Présidente de la CCPR et Mairesse de Saint-Pierre-en Faucigny, accompagnée de son 1^{er} Adjoint **Eddi Etienne**, que **le Maire** a inauguré la place des Chapellins.

Le Maire a souhaité nommer la place du Chef-Lieu pour renforcer le lien social et l'identité locale. Cette nouvelle place est désormais, un point de repère pour les rencontres et rassemblements, un ancrage pour l'histoire commune et l'engagement des habitants, et un lieu de mémoire pour honorer les anciens et ceux qui ont œuvré pour la commune. Nous remercions **Gilbert Lavergnat** qui a gravé « à l'ancienne » au marteau et au ciseau la plaque de marbre.

Après le discours du maire et le dévoilement de la plaque de la place des Chapellins, les habitants ont été conviés à un verre de l'amitié.

La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel repas tiré du sac du 14 juillet organisé par **LES SGNULES**.



VOS ELUS SUR LE TERRAIN LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE

Juin-Juillet 2026

- Au niveau de **la CCPR**, une rencontre a eu lieu avec le maire de Bonneville, **Stéphane Valli**, souhaitant intégrer le Pays Rochois dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) au sein de celui de Coeur de Faucigny regroupant déjà 4 Communautés de Communes, Faucigny Glières, Quatre Rivières, Vallée Verte et Arve & Salève.
- Une rencontre s'est également tenue avec le Sénateur **Loïc Hervé** dans le cadre de la situation financière de l'État, les préoccupations par rapport aux gens du voyage et le projet de simplification à venir.
- Le repas annuel des agents de la CCPR s'est tenu le jeudi 2 juillet à la salle des fêtes de la commune d'Arenthon, un moment convivial et d'échanges entre les élus et les employés de la CCPR. **Le Maire** était présent aux côtés de l'ensemble du bureau des maires.



- **Le Maire** s'est rendu à la célébration du 14 juillet de la commune d'Éteaux, à l'invitation du maire **David Ratsimba**. Ce fut l'opportunité de rencontrer les services des pompiers et de la gendarmerie en particulier, et également d'échanger avec d'autres élus locaux et nationaux, ainsi que l'association des Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie.

- Enfin, une visite du Moulin du Châtelet de Cornier a été organisée par **David Ratsimba** en tant que Conseiller Départemental le vendredi 17 juillet, conviant plusieurs maires du canton tels que les maires du Sappey, d'Arbusigny, d'Andilly aux côtés de l'équipe d'Eteaux et de Cornier. Ce fut une belle occasion de visiter ce lieu historique et de se rencontrer entre communes en dehors du cadre stricte de la CCPR. **Le maire** était accompagné de son adjointe **Noëlle Vintras**.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

LA VOGUE / LES SGNULES

Voici le programme tant attendu de la traditionnelle vogue.

Du 13 au 16 août, toute aide est la bienvenue, même ponctuelle, une heure, ou une journée !

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à vous faire connaître !

Pour toutes informations contactez **Guillaume Marmoux** au **06.18.91.03.38**

14 août 2026 — Place des Chapellins

19h Ouverture des stands

21h Traditionnel bal « des jeunes » jusqu'à tard dans la nuit

15 août 2026 — Place des Chapellins

9h Ouverture du marché des producteurs

10h Messe de l'Assomption

11h Apéritif et ouverture des inscriptions à la pétanque en triplette

A partir de 11h et durant toute la journée restauration, saucisses, frites, plateaux repas, crêpes et glaces

13h Concours de pétanque

13h30 Essais de la course des tracteurs tondeuses

14h Départ de la course des tracteurs tondeuses

18h Arrivée de la course

19h Apéro concert avec le groupe Alavolo

20h Ouverture du chapiteau pour la tartiflette géante (achat des cartes disponible sur place toute la journée)

21h Bal « musette » avec le groupe Lou Veros

Fin du bal dans la nuit

ACTUALITES

➤ Ouverture d'un dépôt communal de déchets verts

La commune est heureuse de mettre à la disposition des habitants un **dépôt de déchets verts** situé à la **carrière de la Marmotte**.

Ce nouvel équipement, réservé exclusivement aux habitants de La Chapelle-Rambaud, a pour objectif de faciliter le dépôt de vos déchets végétaux.

Déchets acceptés

Déchets verts fins

- Tontes de pelouse
- Feuilles
- Végétaux fins

Déchets verts grossiers

- Branches
- Tailles de haies et d'arbustes

Déchets interdits

Tous les autres déchets sont strictement interdits, notamment :

- Sacs plastiques
- Gravats
- Terre
- Bois traité
- Souches
- Déchets ménagers
- Encombrants et plus généralement, tout déchet autre que les végétaux.

Accès au dépôt

L'accès au site, le vendredi après-midi (14h-19h) et le samedi après-midi (14h-19h) se fera uniquement **sur réservation auprès de la mairie au 07.86.54.44.38 en semaine.**

Les clés seront remises par la mairie, selon les modalités qui vous seront précisées lors de votre réservation.

Un service fondé sur le civisme

C'est une chance de pouvoir proposer ce service à ses habitants. Toutefois, sa pérennité dépendra du respect des consignes.

Nous comptons sur le civisme de chacun afin de préserver ce site et d'en garantir le bon fonctionnement.

En cas de dépôt non autorisé, de non-respect des règles d'utilisation ou de déchets sauvages, la commune sera malheureusement contrainte de ne pas poursuivre cette initiative.

En respectant les lieux, chacun contribue à maintenir ce service pour tous.



➤ Enquête départementale sur les pratiques de déplacements

Le Département de Haute-Savoie, en partenariat avec l'Etat, engage en 2026 la réalisation d'une grande enquête mobilité. Cette enquête est essentielle pour comprendre les déplacements quotidiens, planifier les projets d'aménagement, de transport et imaginer de nouveaux services de mobilité pour mieux répondre aux besoins des haut-savoyards.

Pour récolter suffisamment d'informations et disposer d'un échantillon représentatif, plus de 13 000 personnes seront interrogées, tirées au sort dans une base de données de la Direction générale des finances publiques.

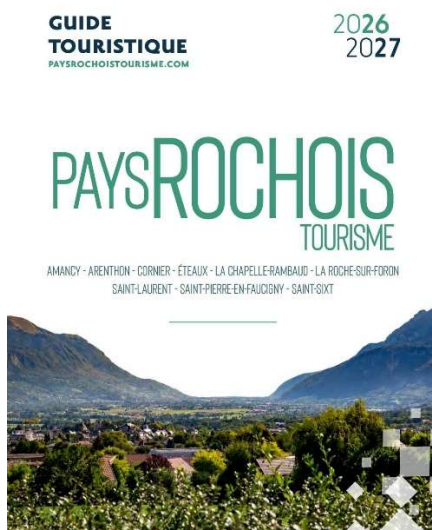
L'enquête est confiée à la société ALYCE, elle débutera auprès des ménages le 08 septembre 2026 et se terminera au plus tard le 15 janvier 2027.

Les agents enquêteurs disposeront d'un badge et d'une attestation, afin d'être correctement identifiés.

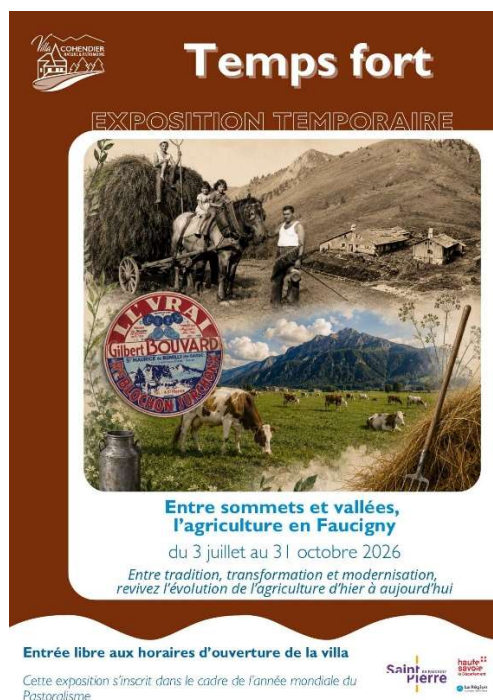
Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la mairie.

- Découvrez les 9 communes du Pays Rochois à travers le nouveau **Guide touristique 2026-2027** de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays Rochois.

<https://www.paysrochoistourisme.com/wp-content/uploads/2026/06/Guide-Touristique-2026-2027-Pays-Rochois-Tourisme-web.pdf>



- **Exposition « Entre sommets et vallées, l'agriculture en Faucigny »** à la Villa Cohendier 833, routes des Gorges du Borne à Saint Pierre en Faucigny du **03.07** au **31.10.2026** <https://www.villacohendier.fr/activites-haute-savoie>



- **Appel au bénévolat pour le Secours Catholique de la Haute-Savoie.**

Devenez bénévole pour le Secours Catholique Tél. 04 50 45 29 67



POUR RAPPEL

La salle polyvalente de la commune est disponible à la location, des créneaux restent libres, pour tout renseignement et réservation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au 04.50.94.57.28 ou par mail à

secretariat@la-chapelle-rambaud.fr.

La commune vous invite à consulter régulièrement **le site internet**

www.la-chapelle-rambaud.fr ainsi que **l'application Intramuros** afin de prendre connaissance, entre deux parutions de la lettre d'information, de l'ensemble des arrêtés municipaux, préfectoraux et de toute autre information officielle.



Vous souhaitez participer, poser une question ou nous faire part d'une idée, d'une information ? Contactez-nous par email à secretariat@la-chapelle-rambaud.fr, nous restons à **votre écoute** et serons ravis de vous lire !

RESTONS INFORMÉS !

Vous appréciez cette lettre d'information

N'hésitez pas à en parler autour de vous : voisins, famille, amis habitants à La Chapelle-Rambaud.

Les personnes souhaitant recevoir la lettre d'information peuvent en faire la demande à secretariat@la-chapelle-rambaud.fr

Se désinscrire à cette lettre d'information

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire à tout moment à secretariat@la-chapelle-rambaud.fr en mentionnant « DESINSCRIPTION »

MAIRIE DE LA CHAPELLE RAMBAUD

177, route du Chef-Lieu • 74800 La Chapelle-Rambaud

☎ 04 50 94 57 28 • www.la-chapelle-rambaud.fr

Horaires d'ouverture au public

- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
- Sur rendez-vous les après-midis du mardi au vendredi
- Sur rendez-vous avec Monsieur le Maire les mardis et vendredis